

Le communiqué du Conseil des ministres du 07 novembre 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 07 novembre 2018 à 09 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat présente les condoléances de la Nation à la Oumah Islamique et à toute la Communauté Khadrya, suite au rappel à Dieu de El hadji Mame Bou Kounta, Khalife Général de Ndiassane, un guide religieux généreux, un homme de consensus qui a toujours œuvré pour le dialogue et la solidarité entre les populations, pour la paix, la stabilité et la prospérité du Sénégal.

Abordant sa récente visite à Touba, à l'occasion de la célébration de la 125ème édition du Grand Magal, le Président de la République exprime toute sa gratitude au Khalife général des Mourides, Serigne Mountakha MBACKE ; aux populations et notabilités religieuses de Touba pour l'accueil exceptionnel et l'hospitalité remarquable durant sa visite de courtoisie.

Poursuivant sa communication autour du succès de la 5ème édition du Forum Paix et Sécurité en Afrique, devenu, avec le concours de pays amis et d'organisations partenaires, un rendez majeur de l'agenda continental et international en matière de sécurité, de paix et de développement., le Chef de l'Etat félicite le Gouvernement et l'ensemble des structures publiques et privés impliquées, pour la parfaite organisation de cette édition tenue les 05 et 06 novembre 2018.

Dans ce cadre, appréciant la politique nationale de Cyber sécurité et de modernisation des Systèmes d'Information de l'Etat, le Chef de l'Etat, rappelle le dispositif mis en place, afin d'assurer une gouvernance de la sécurité, traduisant ainsi sa volonté de maîtriser les risques liés au numérique, d'instaurer la confiance dans l'économie numérique et de promouvoir le développement du commerce électronique ainsi que la dématérialisation des procédures administratives.

En outre, au-delà de la consolidation de la réputation d'excellence du Forum de Dakar, le Président de la République indique aux membres du Conseil, sa décision de mettre en place des mécanismes de sécurité qui permettent d'assurer la confidentialité, l'intégrité des données échangées et une veille sur les cyber menaces afin de prévenir les actes de cybercriminalité et de les réprimer.

Ainsi, le Chef de l'Etat informe le Conseil du lancement, le 06 novembre 2018 de l'Ecole nationale de cyber sécurité à vocation régionale, à Dakar, en partenariat avec la France et du démarrage de ses activités au début du mois de janvier 2019, en vue de renforcer les capacités et les connaissances techniques en cyber sécurité des acteurs concernés, par des actions de sensibilisation et de formation adaptées.

Par ailleurs, appréciant sa récente tournée économique en Casamance, le Chef de l'Etat se adresse ses remerciements aux populations pour leur accueil chaleureux et enthousiaste et se réjouit de la bonne fin travaux de la RN6, financés dans la cadre du premier Compact du Millenium Challenge Corporation.

Le Président de la République a terminé sa communication sur le suivi de la coopération, des partenariats et son agenda diplomatique.

Le Premier ministre a adressé, au nom du Gouvernement, ses vives félicitations au Chef de l'Etat pour le succès, de sa tournée économique en Casamance, marquée par l'inauguration d'infrastructures et le lancement de travaux importants pour le développement de la région, l'ouverture aux pèlerins de l'autoroute Ila Touba à l'occasion de la célébration de la 125ème édition du Grand Magal de Touba et les performances du Sénégal, 1er pays africain noté avec satisfaction, par l'ITIE, dans le cadre de la gouvernance des industries extractives.

Il a ensuite rendu compte de sa mission au Malawi, où il a représenté le Président de la République au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, désignés comme Leaders pour promouvoir, l'Education, la Science et la Technologie (C10), avant de rendre compte du suivi et de la coordination des activités gouvernementales.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Mamadou Mounirou LY, Planificateur, précédemment Coordonnateur du Programme national de Lutte contre les Encombrements, est nommé Directeur de la Promotion de l'Habitat social (DPHS) au ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie ;

- Monsieur Ousmane NGOM, titulaire d'un Master en Gestion et Finances publiques, précédemment Coordonnateur de la cellule de Passation des Marchés au ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du Développement des Téléservices de l'Etat est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipeement du ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du Développement des Téléservices de l'Etat ;

- Madame Néné Ly SOUMARE, Géographe-urbaniste, est nommée Inspecteur technique au ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie, en remplacement de Monsieur Boubacar DIALLO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole